

**Conférence régionale de présentation du Code Algérien de
Gouvernance d'Entreprise organisée avec l'appui de
CIPE - CENTRE INTERNATIONAL POUR L'ENTREPRISE PRIVEE
Hôtel Phoenix - Oran – Dimanche 27 Juin 2010**

REVUE DE PRESSE



Lundi 28 juin 2010 – page 2
Djamila LOUKIL

Le code algérien de gouvernance d'entreprise en débat

Le "code algérien de gouvernance d'entreprise", le premier du genre à être réalisé dans et pour le monde de l'entreprise, à l'initiative d'associations professionnelles comme Care, FCE, Apab, a donné lieu à une rencontre régionale de vulgarisation, hier, à Oran à l'hôtel Phoenix.

En effet, bien que peu nombreux, les participants à cette rencontre ont suivi avec intérêt la présentation généraliste de ce code de gouvernance d'entreprise avec l'intervention de deux communicants qui ont participé à l'initiative dès 2008 pour sa rédaction. Il s'agit de M. Lies Kerrar, membre du Task Force Goal 8 qui a élaboré le code et membre, en même temps, du FCE, et du P-DG de NCA-Rouiba M. Slim Othmani.

Ce code de gouvernance d'entreprise peut être perçu comme une charte de gouvernance, a expliqué M. Othmani. "Le code, au départ, a été rédigé pour les entreprises privées, même si beaucoup d'entreprises publiques s'y sont intéressées.

Avec le contexte algérien, il s'agit de résoudre la problématique de la gouvernance, ce besoin que nous avons de faire un saut quantitatif dans la démarche de croissance des entreprises algériennes", et d'évoquer alors le caractère familial des entreprises, la difficulté pour nombre d'entre elles d'accepter le recours au financement en passant par l'ouverture du capital, etc.

Pour M. Lies Kerrar, la gouvernance d'entreprise "est un concept de direction de management ; quel que soit le type d'entreprise qui vise à faire siens les principes basiques que sont l'équité, la transparence, la responsabilité, l'imputabilité, et ce, afin d'attirer les capitaux, les compétences", "plus il y a de bonne gouvernance, plus l'entreprise attire les compétences", expliquera encore l'intervenant.

Lors des débats, la question sur l'environnement des entreprises en Algérie et l'impact de l'informel a été posée, puisque des participants ont avoué se retrouver en liquidation à cause des pressions fiscales trop importantes. Pour les orateurs, dont le représentant de Rouiba, "adopter les règles de gouvernance apporte un bénéfice largement supérieur à celui que compte engranger avec la fraude fiscale. Il est inconcevable de sous-déclarer son chiffre d'affaires et après espérer un financement de la part d'une banque", et de poursuivre : "c'est l'informel qui pénalise et pas l'administration fiscale.

Le code de gouvernance est basique, c'est le strict minimum et c'est à nous, les grandes entreprises privées, de donner l'exemple, montrer que l'on est capable de créer des richesses ; cela nous donnera de la crédibilité." le secteur des boissons a intégré le code de gouvernance, dira l'intervenant, grâce aussi au travail de l'association des producteurs algériens de boissons (Apab).

Néanmoins, cette organisation professionnelle fait face aux problèmes des détaillants qui n'agissent pas selon les règles de gouvernance, c'est-à-dire la transparence.

D'ores et déjà, avec le concours de l'institut Hawkama El-Djazaïr, né de la dynamique de la création du code de gouvernance d'entreprise, avec le soutien du ministère de l'industrie et de la PME et de l'organisme américains Cipe, un second code de gouvernance devrait être publié d'ici un an et demi.

Ce second code, qui s'appuiera également sur les résultats de l'enquête menée auprès d'un panel de quelque 250 entreprises algériennes, est une étape logique pour les initiateurs de ce projet. À savoir, aller vers une étape supérieure avec un code de gouvernance d'entreprise plus complexe, des règles plus strictes et selon les spécificités et domaines d'intervention des entreprises. Reste aujourd'hui à l'administration et aux pouvoirs publics de faire leur mue et d'aller vers des règles de gouvernance.

Transaction

D'ALGERIE



Premier quotidien national d'information économique

Mardi 28 Juin 2010

Rapporté par Malika BASSI - APS

ORAN : BIENTOT DE LOIS DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISES

Des lois de gouvernance d'entreprises adaptées aux spécificités de chaque secteur seront élaborées prochainement, a-t-on appris lors d'une conférence régionale de présentation du Code Algérien de Gouvernance d'Entreprise, tenue dimanche à Oran. Le président du groupe de travail "GOAL 08", M. Slim Othmani, a souligné, en marge de cette rencontre, que des "lois seront graduellement intégrées et adaptées aux particularités de chaque secteur, tout en étant complémentaires au premier Code Algérien de Gouvernance d'Entreprise, considéré comme loi fondamentale".

Le premier code a été approuvé en mars 2009 par les associations professionnelles, à savoir le Cercle d'Action et de Réflexion sur l'Entreprise (CARE), le Forum des Chefs d'Entreprises et l'Association des producteurs algériens de boissons (APAB) avec le soutien du ministère de la Petite et Moyenne entreprise et de l'Artisanat.

En ce qui concerne le bilan de l'adhésion des entreprises au présent code, l'intervenant a indiqué qu'il sera prêt en 2011 et interviendra après l'achèvement de l'enquête sur les applications de la gouvernance d'entreprise, au cours de la première semaine de juillet prochain. Cette enquête, qui touche 250 entreprises au niveau national, permettra de définir le niveau de gouvernance dans les entreprises algériennes, a souligné la même source.

Le président-directeur général de la firme conseil "Humils Corporate Finance, M. Lies Kerrar, qui a animé cette rencontre, a souligné que ce code concerne différents types d'entreprises publiques et privées, et vise à améliorer la crédibilité et l'attractivité des entreprises dans le cadre de sa vision du développement, ainsi que de faciliter leur accès aux capitaux (bancaire et non bancaire), de mobiliser les ressources humaines et d'assurer les plans d'alternance dans les entreprises et leur continuité.

Le champ d'intervention de la gouvernance d'entreprise comprend, selon le conférencier, plusieurs points, notamment la relation entre actionnaires et entre ces derniers et les gestionnaires exécutifs, les méthodes de gestion des entreprises familiales, notamment dans les phases de première et deuxième générations, en plus de la relation des entreprises avec les parties prenantes notamment l'Etat, les clients et les fournisseurs, ainsi que le rôle du citoyen dans les entreprises. Après avoir abordé le concept de gouvernance dans le monde, l'intervenant a noté que la concrétisation de la gouvernance d'entreprise repose sur quatre principes fondamentaux dont la transparence et la responsabilité.

Les missions de l'Institut Algérien dénommé "Hawkama El Djazair" et ses perspectives ont été présentées lors de cette rencontre. Cet institut oeuvre à encourager les entreprises à s'engager dans les principes de gouvernance d'entreprise, à renforcer et à accompagner l'application de la gouvernance d'entreprises algériennes, et développer les propositions de modernisation des organismes dans le domaine de la gouvernance, afin d'améliorer la compétitivité et la performance du tissu économique.



Mercredi 29 Juin 2010

Gouvernance d'entreprises en Algérie: Des lois spécifiques à chaque secteur

Algérie – Lors d'une conférence régionale de présentation du code algérien de gouvernance d'entreprise, tenue dimanche à Oran, des lois adaptées aux spécificités de chaque secteur seront bientôt élaborées.

A cet effet, le président du groupe de travail « GOAL 08 », Slim Othmani, a déclaré, en marge de cette rencontre, que des « lois seront graduellement intégrées et adaptées aux particularités de chaque secteur, tout en étant complémentaires au premier code algérien de gouvernance d'entreprise, considéré comme loi fondamentale ». Il est à rappeler que le premier code a été approuvé en mars 2009 par les associations professionnelles, à savoir le Cercle d'action et de réflexion sur l'entreprise (Care), le Forum des chefs d'entreprise et l'Association des producteurs algériens de boissons (Apab) avec le soutien du ministère de l'Industrie de la Petite et Moyenne entreprise et de la Promotion de l'investissement.

S'agissant du bilan de l'adhésion des entreprises au présent code, l'intervenant a déclaré qu'il sera prêt en juillet 2011 et qu'il sera disponible après la finalisation de l'enquête sur les applications de la gouvernance d'entreprise. Il est à signaler que cette enquête, qui concerne 250 entreprises au niveau national, permettra d'apprécier le niveau de gouvernance dans les entreprises algériennes.

Dans ce contexte, le président-directeur général de la firme conseil « Humils Corporate Finance », Lies Kerrar, qui a encadré cette rencontre, a indiqué que ce code s'applique aux différents types d'entreprises publiques et privées. Pour autant, il a mis en exergue les objectifs de ce code qui tiendra à améliorer la crédibilité et l'attractivité des entreprises dans le cadre de sa stratégie de développement, ainsi que de faciliter leur accès aux capitaux (bancaire et non bancaire), de mobiliser les ressources humaines et d'assurer les plans d'alternance dans les entreprises et leur continuité.

Selon le conférencier, le champ d'intervention de la gouvernance d'entreprise comprend plusieurs aspects, notamment la relation entre actionnaires, et entre ces derniers et les gestionnaires exécutifs, les méthodes de gestion des entreprises familiales, notamment dans les phases de première et deuxième générations, en plus de la relation des entreprises avec

les parties prenantes, notamment l'Etat, les clients et les fournisseurs, ainsi que le rôle du citoyen dans les entreprises. Après avoir étalé le concept de la gouvernance dans le monde, l'interlocuteur a souligné que la concrétisation de la gouvernance d'entreprise est axée autour de quatre principes fondamentaux, notamment la transparence et la responsabilité.

A ce titre, il convient de signaler que lors de cette rencontre, les missions de l'Institut algérien dénommé « Hawkama El Djazair » et ses perspectives ont été dévoilées. Cet Institut s'implique et s'applique à inciter les entreprises à s'engager dans les principes de gouvernance d'entreprise, à promouvoir et à accompagner l'application de la gouvernance d'entreprises algériennes, et développer les propositions de modernisation des organismes dans le domaine de la gouvernance, d'améliorer la compétitivité et la performance des entreprises.

Vu qu'il y a beaucoup d'entreprises familiales en Algérie, qui ne sont pas familières avec ce concept, la gouvernance d'entreprise les aidera à régler leurs problèmes pratiques. Il faut cependant savoir que la gouvernance d'entreprise suppose la prise d'un certain nombre de mesures coûteuses mais indispensables comme la mise en place d'un système de contrôle et d'un audit interne, l'instauration de la transparence et la divulgation d'informations, ainsi que la sécurisation des droits des actionnaires, plus particulièrement les petits.



COMMUNIQUE
Dimanche 20 Juin 2010

Présentation du code de gouvernance de l'entreprise

Présentation du Code Algérien de Gouvernance d'Entreprise - - 27 Juin 2010 09h00
Oran-.Hôtel Eden Phoenix;

Suite à l'adoption en Mars 2009 du 1er code algérien de gouvernance d'entreprises, parrainé par les associations CARE, FCE APAB, et avec le soutien du Ministère de la PME et de l'Artisanat, l'association CARE a engagé une action de présentation de ce code et des principes de gouvernance d'entreprise sous la forme de conférences Régionales, avec l'appui de l'organisme CIPE (Center for International Private Enterprise).

L'objectif de ces conférences est de mieux faire connaître les principes et les enjeux liés à une meilleure gouvernance d'entreprise en Algérie, et notamment les relations entre actionnaires, l'accès aux capitaux, la mobilisation des ressources managériales, et les problématiques de pérennisation de l'entreprise, particulièrement lors des transmissions et successions dans les entreprises familiales.

Lors de cette rencontre, seront présentés et débattus les points suivants :

- Le Code Algérien de Gouvernance d'Entreprises
- les projets de mise en œuvre et d'appui aux entreprises
- les perspectives de création d'un Institut Algérien de Gouvernance d'Entreprise
- les suggestions des participants en termes de mise en œuvre et de continuité de l'initiative.

Cette conférence sera animée par Mr Lies KERRAR,

Le code de gouvernance d'entreprises en débat à Oran

20 June, 2010 11:00:00

Par B. Mahmoud

Le cercle d'action et de réflexion autour de l'entreprise CARE organise le 27 juin en cours à l'hôtel Eden Phoenix (rond point de l'aéroport Es Senia), une conférence régionale de présentation du Code Algérie de Gouvernance d'entreprise, annonce-t-on dans un communiqué de presse. «Suite à l'adoption en mars 2009 du 1er Code Algérien de Gouvernance d'Entreprises, parrainé par les Associations CARE, FCE, APAB, et avec le soutien du ministère des PME et de l'Artisanat, l'Association CARE a engagé une action de présentation de ce code et des principes de gouvernance d'entreprise sous la forme de conférences régionales, avec l'appui de l'organisme CIPE (Center for International Private Enterprise).

L'objectif de ces conférences est de mieux faire connaître les principes et les enjeux liés à une meilleure gouvernance d'entreprises en Algérie, et notamment les relations entre actionnaires, l'accès aux capitaux, la mobilisation des ressources managériales, et les problématiques de pérennisation de l'entreprise, particulièrement lors des transmissions et des successions dans les entreprises familiales». Plusieurs thèmes d'actualité seront présentés et débattus lors de cette Conférence régionale.

Parmi les points qui seront traités il y a le Code Algérien de Gouvernance d'Entreprises, les projets de mise en œuvre et d'appui aux entreprises, les perspectives de création d'un Institut Algérien de Gouvernance d'Entreprise et les suggestions des participants en termes de mise en œuvre et de continuité de l'initiative. Cette Conférence régionale sera animée par Mr Lies Kerrar, président Humilis Corporate Finance et membre de la Task Force dénommée Goal 08, par allusion à GOVERNANCE ALGERIA 08. Le Code algérien de gouvernance d'entreprise a été élaboré par la Task Force GOAL 08.

Cette Task Force a été créée à l'initiative de CARE (Cercle d'Action et de Réflexion sur l'Entreprise), du FCE (Forum des Chefs d'Entreprise) et de l'APAB (Association des Producteurs Algériens de Boissons). Elle a rassemblé des compétences bénévoles représentatives du monde de l'entreprise et des affaires. GOAL 08 est constitué de chefs d'entreprises, de consultants, d'experts en droit, de spécialistes de la gouvernance d'entreprise et de représentants des Organisations et Institutions qui se sont impliquées dans l'élaboration du code. Parmi ces institutions, il y a lieu de citer, en particulier, le Ministère de la PME et de l'Artisanat qui a délégué un représentant permanent au sein de GOAL 08 pour appuyer en permanence ses travaux.

Ce Ministère a, aussi, accordé son parrainage à toute l'opération d'élaboration du code et a fourni tout l'appui logistique nécessaire à la finalisation et la publication du document. Il y a lieu de citer, aussi, l'appui du programme de coopération MEDA PME (EDPME puis CTP PME), agissant sous tutelle du Ministère de la PME et de l'Artisanat, et qui a fourni un appui conséquent en matière d'expertise et de moyens logistiques pour le plein succès du projet.